



## 3. SENSIBILISATION

*L'objectif premier d'une démarche responsable est d'intégrer les principes du développement durable, mais en rassemblant plusieurs centaines voire milliers de personnes, la manifestation peut être un formidable outil de sensibilisation auprès du grand public.*

*Tous les participants (festivaliers, bénévoles, artistes, prestataires, partenaires...) peuvent être sensibilisés à votre démarche, ce qui aura également pour effet un changement d'attitude et donc un meilleur respect de vos actions.*

### ◆ Comment faire en pratique ?

#### 1) Communiquer sur votre démarche éco-responsable

- Insérer un **volet spécifique** présentant les actions mises en œuvre en matière d'environnement **dans votre communication** (dossier de presse, sports radio, page dédiée dans le programme...).
- Dans tous les cas, **rester modeste vis-à-vis de votre démarche écologique.**
- **Réaliser et diffuser le bilan environnemental de la manifestation** : présenter des indicateurs simples ainsi qu'un commentaire sur chaque action (points forts / faibles, difficultés...).

#### 2) Sensibiliser les différents acteurs

- Impliquez **l'équipe organisatrice** (personnel technique, bénévoles...) dès la préparation de l'évènement : lors d'une ou plusieurs réunions, informez les personnes sur les actions mises en place et transmettez-leur quelques jours avant les consignes définitives relatives à la démarche éco-responsable.
- Mobilisez les **intervenants extérieurs** (prestataires, stands de restauration...) en leur présentant les actions engagées.
- Sensibilisez le **public** en imaginant des actions de sensibilisation en lien avec le contenu de votre manifestation : stands d'information, ateliers, animations, jeu-concours, tables-rondes...
- Lors de la manifestation, **diffusez des informations** : panneaux d'information, messages micro, signalétiques spécifiques...

## ◆ Evaluation – Exemples de données à collecter

- Fréquentation des animations de sensibilisation
- Nombre d'animations proposées
- Satisfaction du public et des intervenants sur les animations de sensibilisation
- Clarté des informations
- Nombre de médias ayant traité de votre démarche environnementale
- Nombre de réunions d'informations en interne

## ◆ Ressources documentaires et contacts utiles

### Les structures agissant dans le domaine de l'éducation à l'environnement en Pays Cœur d'Hérault

Ces structures peuvent vous accompagner dans votre démarche de sensibilisation (pour des animations notamment) :

#### **CPIE des Causses Méridionaux**

34 route de St Pierre  
34520 LE CAYLAR  
Tél. : 04 67 44 75 79  
Email : [cpie.causses@gmail.com](mailto:cpie.causses@gmail.com)  
<http://www.cpie-causses.fr>

#### **Demain la terre !**

12 boulevard Saint-Louis  
34150 GIGNAC  
Tél. : 04 67 57 25 44  
Email : [accueil@demainlaterre.fr](mailto:accueil@demainlaterre.fr)  
[www.demainlaterre.fr](http://www.demainlaterre.fr)

Afin d'améliorer et de faire évoluer cette fiche, toute suggestion ou demande d'ajout est bienvenue.

## Pour toute information complémentaire

**Pays Cœur d'Hérault**  
Mission Développement culturel  
Magali LEON-PHILIP & Valérie AFFRE  
04 67 44 44 46  
[culture@coeur-herault.fr](mailto:culture@coeur-herault.fr)  
[www.coeur-herault.fr/culture-et-patrimoine](http://www.coeur-herault.fr/culture-et-patrimoine)